

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 25 mai au 29 mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION  
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

### Faits marquants

- ❖ **Éthiopie** : Introduction en Bourse d'Ethio-Telecom
- ❖ **Kenya** : Nouvelle forte hausse de l'inflation en mai
- ❖ **Soudan du Sud** : Amélioration de la production pétrolière

#### LE CHIFFRE A RETENIR

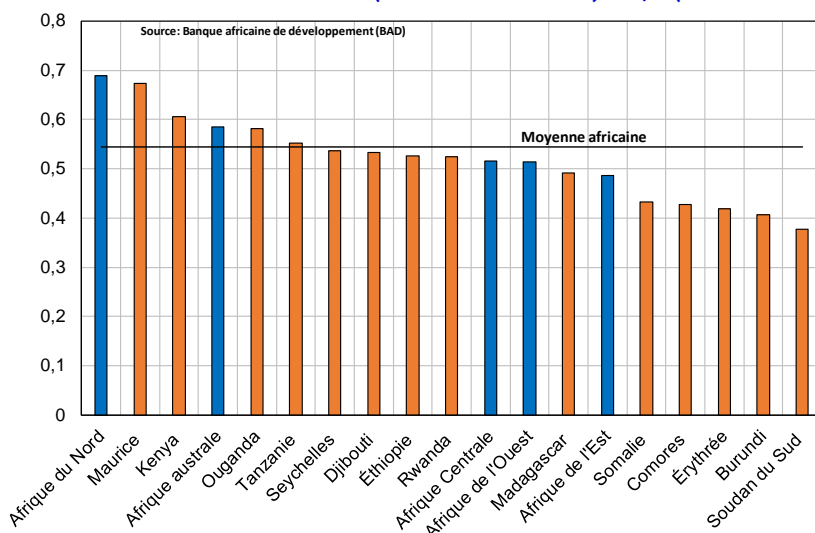
## 3,3 Md USD

**TANZANIE** : VALEUR DES EXPORTATIONS D'OR  
VERS L'UGANDA EN 2024/25 (CONTRE  
SEULEMENT 320 M USD EN 2022).

### Le graphique de la semaine

#### Afrique : Indice d'industrialisation

- score allant de 0 (= niveau minimal) à 1,0 (= niveau maximal) en 2025 -



L'Indice d'industrialisation de l'Afrique est un indicateur composite de la Banque africaine de développement qui mesure le niveau de développement industriel des pays africains. Il attribue une note de 0 (faible) à 1 (élevé) sur la base de 19 indicateurs regroupés en trois catégories : la performance industrielle, les déterminants directs (comme l'investissement et les emplois manufacturiers) et les déterminants indirects (tels que les infrastructures, la gouvernance et la stabilité macroéconomique). Les indicateurs sont agrégés puis combinés en un indice final par moyenne pondérée, permettant des comparaisons entre pays et dans le temps sur la période 2010-2024.

Le continent africain reste globalement peu industrialisé : il contribue à 2 % de la production manufacturière mondiale et à 1,4 % des exportations manufacturières mondiales selon la Banque africaine de développement. Si l'Afrique du Nord est, de loin, la région la plus industrialisée du continent (0,69) avec l'Afrique australe dans une moindre mesure (0,59), l'Afrique de l'Est (0,49), de l'Ouest (0,51) et centrale (0,52) restent nettement en retrait. Au sein de la région AEOI, seuls 4 pays (Maurice, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie) dépassent la moyenne africaine (0,54). De fortes disparités persistent entre les économies les plus performantes, comme Maurice, et les pays fragiles ou touchés par des conflits tels que le Soudan du Sud, le Burundi, l'Érythrée, le Soudan et les Comores. Ces écarts traduisent des infrastructures faibles, des marchés fragmentés et une intégration régionale limitée. Toutefois, 41 des 54 pays africains ont amélioré leurs performances depuis 2010, suggérant une convergence progressive si l'industrialisation devient plus coordonnée à l'échelle régionale. L'industrialisation a été l'une des principales thématiques du Sommet Africa Forward, co-organisé par la France et le Kenya les 11 et 12 mai 2026.

## REGIONAL

### La croissance devrait légèrement diminuer en 2026 en Afrique selon la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a actualisé, en mai 2026, ses [prévisions économiques pour 2026 sur le continent africain](#). La croissance y est projetée à +4,2 % (soit une révision à la baisse -0,2 pt par rapport à 2025). Dans la région, le Soudan du Sud (+22,0 %, +18,0 pts) bénéficierait de la hausse des exportations pétrolières, le Soudan (+2,1 %, +0,9 pt) des dépenses de reconstruction, et la Somalie (+3,1 %, +0,1 pt) serait portée par le secteur agricole et la consommation des ménages. À l'inverse, l'Éthiopie (+7,8 %, -2,0 pts), le Rwanda (+7,0 %, -2,4 pts), l'Ouganda (+6,2 %, -0,5 pt), Djibouti (+6,5 %, -0,2 pt) et la Tanzanie (+5,4 %, -0,6 pt) verraient leur croissance diminuer bien qu'encore très dynamique, tout comme le Kenya (+4,6 %, -0,4 pt) et les Seychelles (+3,1 %, -2,8 pts), en raison de la hausse des prix de l'énergie, des engrais et du transport liée au conflit au Moyen-Orient, même si l'Ouganda pourrait partiellement compenser cet effet avec le démarrage de la production pétrolière en 2026/27. Madagascar (+3,0 %, -0,2 pt), les Comores (+3,4 %, -0,4 pt), Maurice (+3,0 %, -0,2 pt), le Burundi (+4,3 %, -0,3 pt) et l'Érythrée (+2,8 %, -0,4 pt) feraient face à un ralentissement lié à des contraintes structurelles.

## COMORES

### Mission des servives du FMI dans le cadre de la 6<sup>e</sup> revue de la Facilité Élargie de Crédit

Une mission du Fonds Monétaire International a séjourné à Moroni du 7 au 22 mai dans le cadre de la 6<sup>e</sup> revue de l'accord de la Facilité Élargie de Crédit (FEC). Lors de la présentation de ses conclusions au ministre des Finances, Moussa Abderemane, la mission a salué la résilience de l'économie comorienne, marquée par une inflation en baisse et des réserves extérieures solides. Pour 2026, la croissance économique est estimée à +4,1 %, grâce notamment aux investissements publics. Toutefois, le FMI insiste sur la poursuite des réformes, en particulier l'amélioration des recettes fiscales, notamment par la réduction des exonérations, afin de limiter les risques liés à la dette. La mission a également recommandé d'accélérer la mise en place de la Banque Postale des Comores, et de

renforcer l'application de la loi anticorruption adoptée en 2023. Enfin, elle a alerté sur les risques budgétaires liés aux grands projets publics, notamment les concessions aéroportuaires et l'organisation des Jeux des îles de 2027.

## DJIBOUTI

### Pacte National de l'Énergie (2026-2035)

Djibouti a validé son Pacte National de l'Énergie (2026-2035), en partenariat avec la Banque mondiale, dans le cadre de l'initiative « Mission 300 », portée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement visant à donner accès à l'électricité à 300 millions de personnes en Afrique subsaharienne d'ici 2030. Ce plan vise à transformer le secteur électrique du pays face à une demande en forte croissance et faisant face à des défis structurels. En effet, environ 30 % de la population djiboutienne n'a pas accès à l'électricité. Le Pacte repose sur cinq piliers : développement des infrastructures renouvelables (objectif 100 % de capacités renouvelables d'ici 2035), intégration régionale, accès universel à l'électricité et à la cuisson propre, amélioration de la gouvernance du secteur et mobilisation des acteurs privés. Le financement total est estimé à 1,7 Md USD, avec une répartition d'environ 58 % de financements publics et 42 % de capitaux privés.

## ÉTHIOPIE

### Introduction en Bourse d'Ethio-Telecom

Le 26 mai 2026, l'entreprise publique de télécommunication Ethio-Telecom a officiellement annoncé son entrée à la Bourse éthiopienne suite à l'achèvement des phases de transition d'entreprise d'Etat vers une société par action. Ethio-Telecom a également annoncé la finalisation des vérifications de l'identité de ses 45 000 actionnaires détenant au total 3 Md ETB (18,7 M USD) de capital soit 3 % de l'entreprise et qui ont désormais la possibilité de transférer, vendre et acheter facilement les actions de l'entreprise. En octobre 2024, Ethio-Telecom a mis en vente 10 % de son capital sous forme d'actions par le biais de sa plateforme d'argent mobile Telebirr. Avec un prix unitaire de 300 ETB, 100 millions d'actions ont été mis en vente pour les personnes de nationalité éthiopienne uniquement. Cependant, la société n'a pu vendre que 10,1 millions d'actions à 47 377 citoyens dont 1646 ont été exclus lors du processus de

## BREVES ÉCONOMIQUES

### Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

vérification pour ne pas avoir joint leur carte d'identité nationale, tandis que 248 autres se sont avérées ne pas être de nationalité éthiopienne.

#### Assouplissement des règles pour les activités économiques en monnaie étrangère

Dans le cadre de la réforme du marché des changes lancée en juillet 2024, la Banque centrale éthiopienne (NBE) a révisé, lundi 25 mai, sa directive sur les opérations de change. Les banques commerciales peuvent désormais approuver les lettres de crédit et les opérations de paiement contre documents pour leurs clients détenant des comptes en devises étrangères et les titulaires de comptes de rétention sans accord préalable de la NBE. En outre, les détenteurs de comptes en devises étrangères et de compte de rétention peuvent commander ou organiser l'expédition de marchandises sans autorisation préalable des banques. Les frais bancaires liés à ces opérations sont plafonnés et harmonisés. Les frais relatifs aux transactions liées aux lettres de crédit sont fixés sur une base annualisée et appliqués au prorata conformément à la durée de la lettre concernée. Un plafond leur sera fixé par la NBE. Ces mesures visent à simplifier les procédures administratives afin de faciliter les opérations d'import-export.

#### Libéralisation du marché des licences d'exportation vers la Chine

Le 26 mai 2026, la NBE a annoncé que les exportateurs éthiopiens souhaitant commercer avec la Chine n'étaient plus tenus de traiter exclusivement avec la banque publique *Commercial Bank of Ethiopia* (CBE), conformément à un accord de coopération bilatéral en vigueur. Les banques commerciales agréées peuvent désormais également traiter les licences d'exportation, les lettres de crédits et les transactions financières liées au commerce avec la Chine. Cette mesure s'inscrit dans une logique de simplification des procédures administratives pour les exportateurs, destinée à renforcer la compétitivité des exportateurs, tout comme celle des banques.

## KENYA

#### Recommandation de la commission parlementaire des finances en vue d'augmenter le budget de Financial Reporting Center

Le 27 mai 2026, la Commission parlementaire des finances et de la planification nationale a recommandé

une allocation supplémentaire de 388,2 M KES au *Financial Reporting Centre* (FRC) pour l'exercice débutant en juillet, afin d'aider le Kenya à sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI). Cette recommandation fait suite à des déclarations du Directeur général selon lesquelles l'agence ne disposait pas de fonds opérationnels : sur un plafond budgétaire de 765,5 M KES, la totalité serait absorbée par les charges fixes. Le FRC avait initialement demandé 2,497 Md KES, puis revu ses besoins minimaux à 1,33 Md KES. Le Kenya est inscrit sur la liste grise depuis février 2024, en raison de lacunes dans son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et le financement de la prolifération (« LBC/FT/FP »). Le Secrétaire principal du Ministère des Finances (*National Treasury*) Chris Kiptoo a représenté le Kenya à la 5<sup>e</sup> Conférence « *No Money For Terror* » à Paris le 19 mai 2026, réaffirmant l'engagement du pays à renforcer son intégrité financière et à s'aligner sur les standards internationaux en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

#### Nouvelle forte hausse de l'inflation en mai

L'inflation au Kenya a continué d'augmenter en mai pour atteindre +6,7 % (après +5,6 % en avril), soit son plus haut niveau depuis janvier 2024. Dans le détail, les principales hausses proviennent des prix des transports (+16,5 % après +10 % en avril), le gouvernement ayant augmenté les prix des carburants en avril et en mai. Les prix ont également augmenté plus rapidement pour les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées (+9,4 % après +8,8 %) ainsi que pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles (+3,4 % après +2,4 %).

## MADAGASCAR

#### Approbation d'un plan anticorruption 2025-2030

La Primature malgache a approuvé le plan de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption pour la période 2025-2030. Le dispositif prévoit, notamment, le renforcement des enquêtes patrimoniales, la confiscation des avoirs illicites, une meilleure coordination entre institutions de contrôle et le développement d'outils numériques de suivi administratif et financier. Les organisations de la société civile, associées aux négociations et à l'élaboration du plan, saluent une approche davantage orientée vers les résultats, mais conditionnent sa crédibilité à l'adoption de la loi sur

l'accès à l'information publique, actuellement en attente au Parlement. Les autorités présentent cette stratégie comme un levier d'amélioration de la gouvernance publique, du climat des affaires et de la mobilisation des recettes domestiques. Pour rappel, Madagascar se situe actuellement au 148e rang sur 182 pays dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International. A noter que le nouveau Premier ministre, Maminiana Rajaonarison, qui était le directeur général du Service de Renseignements Financiers (SAMIFIN) depuis 2021 au moment de sa nomination, cumule désormais les deux fonctions.

## MAURICE

### Hausse du taux directeur à 4,75 %

Le comité de politique monétaire (CPM) de la Banque de Maurice a décidé, à l'unanimité, de relever son taux directeur de 25 points de base, de 4,5 % à 4,75 %, dans un contexte de fortes incertitudes géopolitiques et de regain des pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie. La Banque centrale souligne les conséquences de la fermeture du détroit d'Ormuz sur les marchés mondiaux de l'énergie, les coûts du transport maritime et les chaînes d'approvisionnement. La croissance mauricienne devrait diminuer à +2,8 % en 2026, contre une précédente fourchette de prévision comprise entre +3,3 % à +3,5 %, sous l'effet de la hausse des prix des carburants et de l'électricité, ainsi que d'un ralentissement attendu des arrivées touristiques. L'inflation, en glissement annuel est remontée à +3,6 % en avril 2026 (contre +2,7 % en mars), tandis que l'inflation moyenne devrait atteindre +5,5 % en 2026, selon le scénario central de la Banque de Maurice. Le CPM indique vouloir préserver l'ancrage des anticipations d'inflation, tout en maintenant la stabilité financière.

## OUGANDA

### Le président Museveni nomme un nouveau gouvernement rajeuni

Le 26 mai, le président Yoweri Museveni a annoncé [la composition de son nouveau gouvernement](#), qui compte 31 ministres, pour le mandat 2026-2031. Au ministère des Finances, Henry Musasizi, 45 ans, est nommé ministre, succédant à Matia Kasajja, 81 ans. Il supervisera quatre ministres d'État (Fonctions générales, Planification, Privatisation & Investissement

et Micro-Finance). Au ministère de la Santé, le Dr Chris Baryomunsi remplace le Dr Jane Ruth Aceng, cette dernière étant nommée ministre de l'Information, de la Communication et des Technologies ainsi que de l'Orientation nationale. Au ministère de l'Énergie et du Développement minier, Ruth Nankabirwa cède sa place au Dr Monica Musenero Masanza, ancienne ministre de la Science, de la Technologie et de l'Innovation. Fred Byamukama, 34 ans, passe du poste de ministre d'État aux Transports à celui de ministre des Travaux publics et des Transports, succédant à Edward Katumba Wamala, 69 ans. L'homme d'affaires Sanjay Tanna, 53 ans, devient ministre du Commerce, de l'Industrie et des Coopératives, illustrant les liens étroits entre sphère politique et acteurs du secteur privé. Il remplace Francis Mwebesa, 81 ans.

## RWANDA

### La Banque centrale augmente à nouveau son taux directeur

Le 20 mai 2026, le Comité de politique monétaire de la Banque Nationale du Rwanda (BNR) a relevé le taux directeur de 100 points de base à 8,25 % afin de maîtriser l'inflation et la ramener dans la fourchette cible de +2,0 % à +8,0 %. La banque centrale n'avait pas procédé à un relèvement d'une telle ampleur de son taux directeur depuis 2022. Cette décision fait suite à une hausse de l'inflation à +13,0 % en avril (après +9,2 % en mars), la moyenne 2026 étant désormais projetée à +13,9 % (contre +9,4 % en février). Ce resserrement monétaire vise à limiter les effets de second tour sur les prix, l'inflation ayant atteint deux chiffres pour la première fois en près de trois ans. Le franc rwandais s'est déprécié de 0,5 % face au dollar américain au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, un recul plus modéré que celui enregistré un an auparavant.

## SOMALIE

### Versement de l'assurance sécheresse par ARC

African Risk Capacity (ARC) a procédé à un versement d'assurance sécheresse de 5,5 M USD pour la Somalie, déclenché par des indices paramétriques confirmés. Le paiement a été effectué au profit de l'agence gouvernementale « Somalia Disaster Management Agency » (SODMA) (62,7 %), du Start Network (21,5 %) et du Programme alimentaire mondial – PAM (15,8 %). L'assurance sécheresse est un mécanisme créé par l'initiative de

L'Union africaine « African Risk Capacity », pour fournir rapidement des fonds lorsqu'une sécheresse atteint un certain niveau de gravité.

#### Les activités du PAM menacées par des contraintes budgétaires

Dans un rapport publié en mai, le Programme alimentaire mondial (PAM) a alerté sur une réduction de ses opérations en raison de fortes contraintes budgétaires. L'organisation a un déficit de financement de 180 M USD, soit 86 % des besoins totaux. Les ressources disponibles ne permettraient pas de maintenir le même niveau d'intervention au-delà du mois d'août. Après cette date, l'aide pourrait commencer à diminuer avant de cesser totalement dans les mois suivants. Cette situation intervient alors que la crise alimentaire continue de se détériorer, avec près de 6 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë (phase 3 et plus). Malgré une révision à la baisse de ses besoins, en limitant les interventions aux populations les plus vulnérables, le PAM fait encore face à un déficit de financement de 136 M USD sur la même période.

## SOUDAN DU SUD

#### Amélioration de la production pétrolière

D'après le sous-secrétaire d'État au ministère du Pétrole, la production totale du pétrole aurait atteint 171 000 barils par jour (b/j), soit une augmentation d'environ +16 % par rapport au niveau enregistré à la fin 2025. Cette progression résulterait d'une amélioration de la production des trois principaux consortiums pétroliers, notamment à la suite de récents forages. La production de la Dar Petroleum Operating Company (DPOC) serait passée de 90 000 à 102 000 b/j, celle de la Greater Pioneer Operating Company (GPOC) de 48 000 à 55 000 b/j, tandis que celle de la Sudd Petroleum Operating Company (SPOC) aurait augmenté de 9 000 à 14 000 b/j. Le sous-secrétaire a indiqué que son ministère espérait atteindre un niveau de 250 000 b/j en 2027. Cette évolution constitue un progrès significatif pour le pays, notamment dans un contexte de hausse des cours du pétrole.

## SEYCHELLES

#### Hausse des échanges de biens au T1 2026

Selon les données publiées par la Banque centrale des Seychelles, les importations de marchandises ont progressé de +11,5 % en glissement annuel au 1<sup>er</sup> trimestre 2026, atteignant 6,0 Md SCR (372 M EUR) contre 5,4 Md SCR (334 M EUR) un an plus tôt. Cette hausse est principalement portée par les importations de machines et équipements mécaniques (+90,6 %, à 2,3 Md SCR), devant les produits manufacturés incluant tabac et produits minéraux (-38,9 %, à 1,03 Md SCR) ainsi que les produits animaux et végétaux (-2,1 %, à 800,3 M SCR). Dans le même temps, les exportations domestiques ont augmenté de +55,3 %, à 1,6 Md SCR (100 M EUR), contre 1,1 Md SCR (65 M EUR) au T1 2025. Cette progression est notamment soutenue par les exportations de produits animaux, végétaux et alimentaires (+295,1 %, à 763,4 M SCR), de céréales et préparations alimentaires (+13,6 %, à 814,7 M SCR), ainsi que de produits du tabac, minéraux et chimiques (+49,3 %). Le déficit commercial des Seychelles s'est établi à 34,6 M USD en janvier 2026, contre 73,2 M USD un an plus tôt, selon la CBS.

## TANZANIE

#### Grâce à l'or, la Tanzanie devient le premier fournisseur de l'Ouganda

La Tanzanie est devenue le premier fournisseur de l'Ouganda, devançant la Chine, l'Inde, les Émirats arabes unis et le Kenya. Selon l'annuaire statistique de l'*Uganda Revenue Authority* publié en mars 2026, les importations en provenance de Tanzanie ont représenté 21,9 % du total des importations, soit environ 3,3 Md USD. Les exportations tanzaniennes à destination de l'Ouganda sont passées de 320 M USD en 2022 à 3,3 Md USD sur l'exercice 2024/25. Cette évolution s'explique par l'explosion des exportations aurifères tanzaniennes, la Tanzanie étant le 16<sup>e</sup> producteur mondial et le 5<sup>e</sup> producteur africain. L'or tanzanien est ainsi raffiné en Ouganda avant d'être réexporté vers les marchés internationaux.